

Solidarités numériques, ré-utilisation des ordinateurs

L'ATELIER EST ANIMÉ PAR Farid YAKER, ENDA Europe

INTERVENANTS : Jean-Louis FULLSACK, Roger ABEHASSERA, Marc GALLAIS-HAMONNO, Kanitha KERNEM

FARID YAKER, ENDA Europe: On dénombre en Europe 315 millions d'ordinateurs obsolètes pour l'année 2004. En 2005, la durée moyenne d'utilisation des ordinateurs est passée de six ans à deux ans.



FARID YAKER

ENDA EUROPE

130 millions de téléphones portables ont été jetés cette même année. La durée de première utilisation des terminaux mobiles est de moins de deux ans en moyenne dans les pays développés.

Ces **DEEE¹ engendrent des risques environnementaux**, induits par la présence de cadmium dans les microprocesseurs, de plomb dans les écrans, de mercure dans les piles et de charbons noirs dans les cartouches.

Chaque année, un citoyen européen se débarrasse de 25 Kg de déchets électroniques pour une production annuelle qui atteint 20 à 50 millions de tonnes. Ce volume de déchets produits ne cesse d'ailleurs d'augmenter, plus vite que les autres déchets, en moyenne de 3 à 5 % par an.

Enfin, le transfert et l'exportation des déchets au Sud (Inde et Chine notamment) se poursuit malgré la signature de la convention globale.

Seule une faible proportion de ces déchets (15 %) est retraitée ou recyclée. Les réponses apportées face à l'incinération ou à la mise en décharge de ces déchets se dessinent peu à peu : améliorer la durée de vie des ordinateurs en recourant à l'écoconception, collecter et traiter les machines, limiter les exportations de déchets.

La directive D3E a elle aussi l'ambition d'apporter des solutions. Elle prévoit la collecte sélective, le traitement systématique de certains composants, la valorisation des D3E, la participation des fabricants au financement de la collecte, du traitement, de la valorisation, de l'élimination des D3E. Ces réponses encore en chantier restent cependant insuffisantes devant l'ampleur du problème.

L'atelier d'aujourd'hui s'attelle à développer l'idée de la réutilisation des ordinateurs.

1 Déchets d'équipements électriques et électroniques

CSDPTT : donner accès au réseau et à l'autonomie

J E A N - L O U I S F U L L S A C K , Président de CSDPTT : L'association Coopération solidarité développement aux PTT (CSDPTT) fonctionne sur la base du volontariat et agit pour offrir des accès réseaux aux villages enclavés dans les pays en développement et notamment en Afrique de l'Ouest.

Multi-partenariat

L'association CSDPTT² fonctionne selon le modèle du multi-partenariat, notion largement évoquée lors du sommet mondial de l'information. Située à Paris, elle s'entoure de deux types de partenaires : les opérateurs publics des pays dans lesquels elle intervient et les associations des villages bénéficiaires des projets de raccordement. Ainsi, les collectivités déterminent elles-mêmes leurs besoins : accès au réseau téléphonique, à la distribution du courrier, accès au web.

Passer le flambeau



J E A N - L O U I S F U L L S A C K

PRÉSIDENT DE CSDPTT

Jusqu'à présent, nous fournissons le matériel France Telecom nécessaire à la création de l'accès au réseau dans le village. Les relais locaux peuvent compléter la mise en route de ce projet en fournissant les besoins connexes. Un terminal TIC nécessite de l'énergie pour fonctionner et l'Afrique bénéficie de 70 % du rayonnement solaire utile de la planète. Le photovoltaïque est par conséquent naturellement élu comme source d'alimentation des terminaux. On commence à voir émerger des experts locaux de cette technologie, comme des entreprises de commercialisation et de montage des panneaux solaires par exemple. Dans ce cas-là, bien évidemment, nous recourons à ces ressources locales en leur confiant peu à peu un projet, puis deux, puis trois...

Les locaux demandent d'eux-mêmes à s'impliquer davantage dans les projets, dans le cadre de la convention liant les partenaires (opérateur public, président de l'association locale des usagers par exemple et CSDPTT).

“ Notre ambition est effectivement de nous retirer totalement des projets accompagnés et de passer le flambeau aux partenaires africains ”

Au Burkina Faso, un programme triennal prévoit de raccorder 100 villages et laisse ainsi le temps à la petite économie locale de se dynamiser. Retenons qu'avant d'être numérique, la fracture est avant tout sociale et c'est bien là qu'il faut agir.

Créée en 1988, l'association possède déjà une antériorité non négligeable. En plus d'avoir prouvé sa durabilité, la CSDPTT a aussi engendré des projets durables puisque les associations locales prennent le relais du fonctionnement après avoir été formées par la CSDPTT. Notre ambition est effectivement de nous retirer totalement des projets accompagnés et de passer le flambeau aux partenaires africains.

F A R I D Y A K E R : Avez-vous une idée de l'impact de votre activité, si l'on considère par exemple le nombre de villages connectés depuis la création de l'association ?

Comment est gérée l'association CSDPTT ?

J E A N - L O U I S F U L L S A C K : Plus d'une trentaine de villages ou de groupes de villages (grâce aux technologies multipoints) a été connectée par nos membres.

² L'association compte une soixantaine d'adhérents.

Les projets sont gérés par nos associations partenaires locales de la poste ou des télécoms.

La CSDPTT fonctionne en autonomie avec les cotisations de ses adhérents.

Docteur Souris : une seconde vie pour les ordinateurs, un second souffle pour les enfants malades

ROGER ABEHASSERA, **Association Docteur Souris** : L'association « Docteur Souris » fournit à des enfants malades, hospitalisés ou à domicile, une solution innovante pour rompre leur isolement. Grâce à des ordinateurs et une production de contenus, ils peuvent communiquer entre eux ou profiter de loisirs numériques. Les enfants séjournant à l'hôpital sont avertis de l'arrivée d'un nouvel accueilli grâce à l'agenda des enfants hospitalisés mis à jour sur leur ordinateur. A ceux qui sont immobilisés chez eux, nos solutions procurent un contenu scolaire.

Cibler les machines collectées



ROGER ABEHASSERA

ASSOCIATION DOCTEUR SOURIS

L'association Docteur Souris, créée il y a trois ans, repose sur un modèle simple, la **réutilisation d'ordinateurs, récupérés en masse auprès de grandes entreprises et reconditionnés dans un atelier de réinsertion sociale**. Docteur Souris finance ce reconditionnement et ne se procure que des machines pouvant accueillir les logiciels dont elle les équipe.

Nous sélectionnons des machines collectées par lots de plusieurs centaines ou milliers. Elles proviennent toutes de grandes entreprises qui les ont bien entretenues. Nous évitons les administrations, les particuliers, ou les PME. Cette règle du jeu simple permet à une seule personne, formée par nos soins, de reconditionner l'appareil en prenant une photo de chacune des phases pour créer un guide interactif de reconditionnement. Ainsi, dans l'atelier de réinsertion des Restos du cœur, le guide de reconditionnement est diffusé sur écran et permet à des personnes sans qualification de réaliser ce travail. Nous n'avons besoin que de les accompagner une seule journée pour leur faciliter l'utilisation de la souris par exemple. Seul

“ **Seul un grand lot de machines identiques permet d'instaurer ce process de travail** ”

un grand lot de machines identiques permet d'instaurer ce *process* de travail.

Un modèle transférable

Docteur Souris a ainsi équipé ou est en train d'équiper des hôpitaux à Paris, à Lyon, à Toulouse et Nice.

Notre modèle qui a pour « cible » les enfants malades et pour « lieu de distribution » les hôpitaux, pourrait aisément être transférable à une autre « cible », comme

les personnes âgées, dans un autre lieu, comme les maisons de retraite.

Notre réussite tient aussi à notre positionnement très ciblé : comme nous nous adressons à des enfants malades, nous démarchons des entreprises en rapport avec la santé (laboratoires...).

Les personnels des ateliers de réinsertion y gagnent aussi en bénéficiant d'une autre expérience de travail.

“ **Notre réussite tient aussi à notre positionnement très ciblé : comme nous nous adressons à des enfants malades, nous démarchons des entreprises en rapport avec la santé (laboratoires...)** ”



FARID YAKER : Votre association rencontre-t-elle des obstacles? Quelle est par ailleurs votre ambition?

ROGER ABEHASSERA : A un instant t, 10000 enfants en moyenne sont malades en France. Nous souhaitons poursuivre l'équipement des grands hôpitaux, dans les régions, et équiper en parallèle les professeurs enseignant aux enfants malades à domicile.

Quelles difficultés avons-nous rencontrées ou plutôt lesquelles avons-nous évitées? En choisissant soigneusement les ordinateurs (bien entretenus, sortis du parc informatique au bout de trois ans), le reconditionnement est facile. A trop s'écarter de cette ligne de conduite, on s'obligerait à former du personnel plus qualifié et les coûts augmenteraient. Rappelons que nous collectons un matériel très élitiste et que tous les ordinateurs sont équipés de lecteurs DVD...

C'est bien en liant les contributeurs (laboratoires) à la cible (les enfants malades) que le système tient la route.

Internethon : organiser à grande échelle la réutilisation des ordinateurs

MARC GALLAIS-HAMONNO , Internethon / Afnet: Initié en mars 2000 au sein de l'AFNET³, l'Internethon voulait privilégier le réemploi des ordinateurs à leur destruction, idée séduisante mais difficile à mettre en pratique. Un **ordinateur en état de marche ne doit pas partir à la poubelle** et l'Internethon offre des solutions pour le récupérer et le redistribuer.

Pour mettre en œuvre l'idée, nous nous sommes entourés des élèves ingénieurs de l'ESIA, pour procéder aux opérations de conditionnement. Nous avons ensuite scellé un partenariat avec EMMAÛS et son atelier du Bocage notamment, acteur de la filière D3E et déjà engagé sur les cartouches d'encre.

Pour dépasser l'organisation artisanale et donner davantage d'envergure à la démarche, il fallait intégrer un cycle d'économie sociale. Aujourd'hui, notre activité consiste à collecter des lots d'ordina-

“ Pour dépasser l'organisation artisanale et donner davantage d'envergure à la démarche, il fallait intégrer un cycle d'économie sociale ”



MARC GALLAIS-HAMONO

INTERNETHON / AFNET

³ Association qui milite pour l'appropriation des TIC dans l'entreprise

teurs, à les reconditionner en ateliers et à les distribuer, non pas en direct, mais par l'intermédiaire de partenaires de l'économie sociale. Notre collecte et nos cibles sont très larges, nous les mettons en relation sur le site de l'Internethon, où une base de données enregistre contributeurs et demandeurs.

Nos équipements approvisionnent des destinataires divers, dont le point commun est d'accueillir des publics en besoin (associations de chômeurs, associations périscolaires, villages algériens).

FARID YAKER : Qu'en est-il des autres ordinateurs ?

ROGER ABESSERA : Au moment de renouveler leur parc informatique, les entreprises optent soit pour le marché de la destruction (cette option, facile à budgéter, est majoritaire) soit pour une entreprise de collecte.

En France, le marché de l'occasion est quasiment inexistant alors qu'il est bien organisé en Angleterre. Les structures de reconditionnement britanniques ou allemandes viennent d'ailleurs collecter en France.

Un ordinateur usagé peut par ailleurs faire l'objet d'un recyclage, proposé par plusieurs sociétés (décomposition et récupération des matériaux). Mais, dans le cas de la récupération comme du recyclage, ces alternatives sont minoritaires : à peine 100 000 ordinateurs sont reconditionnés sur 1 million de machines potentielles chaque année.

Mobile Back Sénégal : un projet durable

KANITHA KERNEM, ENDA:

Environnement, économie, social



KANITHA KERNEM

ENDA

MOBILE BACK Sénégal (MBS) propose un appui aux électroniciens et artisans pour le traitement des téléphones portables usagés et en fin de vie au Sénégal. Le projet, qui sera initié cette année, implique plusieurs partenaires : ENDA TIERS MONDE⁴, FRANCE TELECOM (à travers sa filiale locale SONATEL) et FONEBAK⁵ qui réalise le reconditionnement de téléphones portables. Le projet bénéficie de surcroît du soutien du PNUE, du GeSI (Global e-sustainability Initiative) et du MPPI⁶ (Mobile Phone Partnership Initiative). L'objectif de l'opération, sur le plan environnemental, est de **recycler les téléphones portables en fin de vie, tout en respectant les normes environnementales** dans le processus de recyclage, et enfin de sensibiliser aux modes de production et de consommation durable. **Socialement, le projet permet de former des jeunes issus de quartiers défavorisés**, de créer des emplois dans les technologies innovantes et de contribuer à réduire la fracture numérique.

Transfert de compétences et de bonnes pratiques

SONATEL revend des téléphones reconditionnés par FONEBAK à des groupements professionnels (de pêcheurs ou de maraîchers par exemple), identifiés par Enda Tiers Monde, pour promouvoir un usage communautaire du téléphone portable.

Enda Tiers Monde accompagne la création de deux groupements, l'un constitués d'électroniciens populaires et l'autre d'artistes et d'artisans. Un transfert de compétences en direction de ces 2 groupements professionnels est organisé :

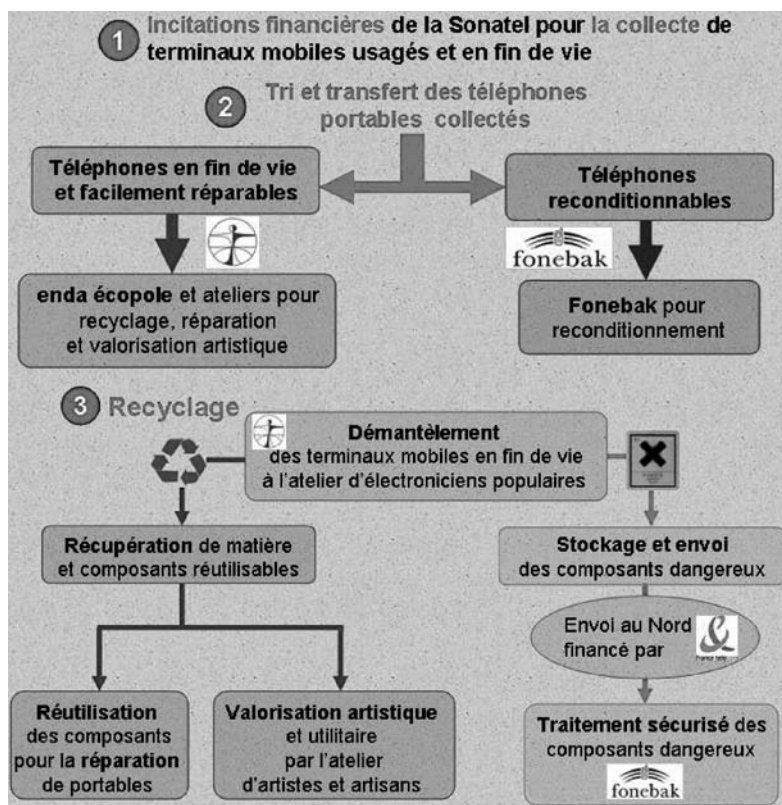
4 ONG basée à Dakar, ENDA propose des formations au métier du recyclage pour les jeunes déscolarisés.

5 Entreprise anglaise spécialisée dans le recyclage et le reconditionnement de téléphones portables, également engagée dans d'autres actions de solidarité.

6 Groupe de travail de la convention de Bâle ayant pour but de trouver des solutions durables pour le traitement des téléphones portables usagés et en fin de vie

- par FONEBAK pour le tri et le démantèlement des portables
 - par le centre sénégalais-japonais de formation professionnel et technique à Dakar pour les réparations de portables
 - par un partenariat avec un artiste français pour la valorisation artistique des composants non nocifs en œuvre d'art ou objets utilitaires
 - par le centre de bonnes pratiques environnementales pour des formations sur les normes environnementales et de sécurité
- Un véritable circuit de collecte et de traitement a donc été conçu, avec la SONATEL, s'appuyant sur un système d'incitation (crédit de communication offert aux clients).

Figure : Mise en place d'un circuit de collecte et de traitement des terminaux en fin de vie



Source : MBS

Le projet est durable car il répond aux attentes économiques et sociales (en créant des revenus stables pour une partie de la population défavorisée) mais aussi aux enjeux environnementaux.

FARID YAKER : L'originalité du projet réside dans le transfert sud - nord de déchets dangereux, dans la mise en place de bonnes pratiques environnementales et dans le montage d'une filière de formation des artisans.

Echanges avec la salle

DE LA SALLE (conseil général de l'Essonne): Quel sera l'impact de la directive D3E?

Le conseil général de l'Essonne avait recouru au système d'Internethon mais a rencontré un problème de service après-vente : nous ne pouvons pas savoir ce que deviennent ces ordinateurs. La directive D3E, en obligeant les entreprises à se préoccuper la fin de vie des ordinateurs, rendra moins pertinente les actions des collectivités.

Cette directive ne va-t-elle pas rompre l'élan de la filière de réutilisation puisqu'il sera plus facile de casser et de démanteler les ordinateurs, en parallèle à la baisse considérable et prévisible des prix des ordinateurs neufs?

ROGER ABEHASSERA : Les ordinateurs à 100 dollars ne sont pas encore là, un jour, ils seront fabriqués en Chine, mais avant qu'ils arrivent en Essonne, on peut attendre...

L'association « Docteur Souris » intègre toute la filière pour apporter un service très précis. Si l'Essonne souhaite aider une catégorie de personnes, il faut bien évidemment intégrer l'ensemble des services. En intégrant toute la chaîne, Docteur Souris maîtrise l'aval (nous réalisons notamment le service après vente).

DE LA SALLE : Pourriez-vous fonder votre démarche sur du matériel neuf?

ROGER ABEHASSERA : Oui, mais le coût du portable reconditionné n'atteint pas 100 euros alors que neuf, le portable coûte 2 000 euros : lorsque l'enfant fait tomber le portable à 100 euros, c'est beaucoup moins frustrant !

MARC GALLAIS - HAMONNO : L'avantage de la directive D3E est de nous obliger à **prendre conscience du coût de la fin d'un parc informatique**. En revanche, elle octroie la responsabilité financière au fabricant du PC et l'entreprise, qui souhaitait se séparer de son parc usagé en étant solidaire et en favorisant le ré-emploi, sera tentée de rendre les appareils au fabricant.

La fenêtre de tir existe dans les quatre prochaines années, le temps que la directive se mette en place. A nous de proposer les bonnes solutions, même si je n'ai pas la prétention de tout régler en tant qu'acteur.

Nos modèles de reconditionnement sont associés à un manuel complet de procédures et à un système poussé de traçabilité. **Le trajet de l'ordinateur est intégralement tracé** et nous connaissons l'utilisateur final, demandeur d'emploi, senior, école...

Economiquement, un atelier d'handicapés nécessite 80 euros pour reconditionner un ordinateur. Pour un chantier d'utilité sociale, le coût passe à 40 euros. Tout compte fait, la prestation pour remettre en circuit un ordinateur portable est d'environ 100 euros.

Mais ces pistes de progrès n'éliminent certes pas la question de la vraie fin de vie de ces machines. Nos ateliers Internethon sont tous affiliés à un destructeur agréé (VEOLIA, EMMAÛS,...) : ainsi, nous nous assurons déjà que les déchets issus du reconditionnement sont traités.

Afin de capter des volumes importants d'ordinateurs, nous essayons de motiver le contributeur quant à l'utilisation qui sera faite des ordinateurs, et avons créé des standards de reconditionnement en fonction des destinataires.

L'opération « 1000 ordinateurs pour 1000 Rmistes » dans le Gers a consisté à reconditionner des ordinateurs fournis par l'UNEDIC et MANPOWER notamment. C'est un cercle cohérent.

DE LA SALLE : Je monte une filière de démantèlement dans ce marché des D3E en pleine évolution. Le constructeur doit mettre en place une filière de traitement du matériel qu'il fabrique depuis le 13 août 2005. Les éco-organismes sélectionnent aujourd'hui les prestataires qui pourront continuer à agir sur ce marché.

La fin du matériel remis sur le marché reste une question cruciale.

JEAN-LOUIS FULLSAK : Nous n'avons pas encore parlé des piles, ni de la réutilisation des portables dans des nouveaux équipements déployés en nombre. Ainsi, une entreprise française que je ne citerai pas intègre des terminaux GSM dans des applications de téléphone fixe pour des particuliers !

Cette solution est envisagée par exemple au Niger : un terminal GSM dans un châssis, avec une antenne extérieure indépendante ! C'est une façon industrielle de recycler.

MARC GALLAIS-HAMONNO : Pour sortir du cercle dans lequel pourrait nous enfermer la directive D3E, je propose la voie de la labellisation. L'acheteur (sous l'impulsion du PDG qui décide d'affecter un pourcentage de son parc à la labellisation), prendra de lui-même l'habitude de cette démarche solidaire. Deuxième voie d'amélioration : solliciter le contributeur en le faisant payer pour se « débarrasser » de sa machine.

L'AFNET est en train de finaliser, avec la délégation générale de l'Internet, la labellisation de ces bonnes pratiques : la labellisation évaluée degré par degré (label gold, argent, bronze) le geste du contributeur.

Si le démantèlement permet, par exemple pour un atelier, de faire travailler 10 personnes et de traiter 10 000 machines, le reconditionnement permet lui de créer un atelier de 4 personnes et, quelques temps plus tard, un atelier de démantèlement de 10 personnes pour la machine en vraie fin de vie.

DE LA SALLE : Dans cette thématique, n'oublions pas de prendre la mesure de la surconsommation. Il est choquant de récupérer des matériels en très bon état, à peine retouchés avant leur nouvelle vie. Cette réalité renvoie à l'obsolescence organisée des matériels, qui pousse les gens à consommer toujours et toujours plus. La directive ne risque-t-elle pas d'entretenir ce risque ? En faisant l'analogie avec les vêtements, cela reviendrait à dire que pouvoir donner ses vêtements déculpabilise le consommateur, qui, par conséquent, en donne plus et détruit ainsi l'activité économique locale.

“ **l'obsolescence organisée des matériels, qui pousse les gens à consommer toujours et toujours plus** ”

FARID YAKER : Rappelons que la durée de première utilisation des ordinateurs est passée de 6 ans à 2 ans dans les pays développés.

MARC GALLAIS : Je ne nie pas la surconsommation effrénée, mais les entreprises, pour des raisons de fiscalité, se séparent de leur matériel au bout de trois ou quatre ans, contribuant ainsi à la fuite en avant technologique. Nous ne pouvons qu'essayer d'enrayer le gaspillage de produits encore utilisables, même si ces produits sont le fait eux-mêmes de la surconsommation.

DE LA SALLE (FNAC): Les évolutions technologiques sont fulgurantes, mais faut-il les ralentir ? Il faut évidemment favoriser le réemploi. Le secteur professionnel ne paye pas de taxes sur l'achat d'un ordinateur, l'argent qui aurait été utilisé pour cette contribution environnementale (10 à 15 euros pour un écran par exemple) doit pouvoir être affecté à Internethon ou à un autre circuit de réutilisation. La directive D3E préconise le réemploi, il faut donc travailler avec des éco-organismes, et seule la démarche d'Ecosystem est appropriée pour le moment.

DE LA SALLE : Quand la FNAC se décidera-t-elle à mettre en place un service après-vente ou un marché de seconde main ?

DE LA SALLE (FNAC) : Un test est pour l'instant en cours sur trois magasins, mais au regard de nos structures actuelles (magasins de centres villes, importance des stocks, coûts des vendeurs), le marché de la revente (seconde main) est pour l'instant impossible à pénétrer.

MARC GALLAIS : EMMAÛS collecte toutes les palettes et décide des affectations de cette masse ensuite. Ainsi, l'atelier de reconditionnement reçoit un lot cohérent.

DE LA SALLE : Que faire une fois que l'appareil a été réemployé, en dépit du fait de lui avoir donné une nouvelle vie ? Mon association de réinsertion rouennaise « Territoires et Multimedia » envisage de fournir un service après-vente : ses membres (en réinsertion) se déplaceraient pour la maintenance. Ce projet est en cours mais son financement reste problématique (les emplois sont qualifiés et demandent de la formation).

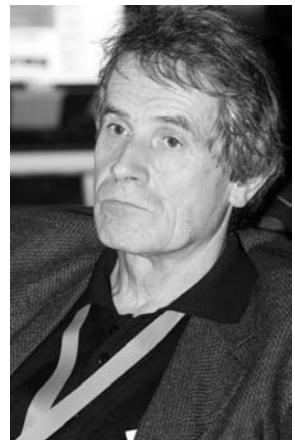
FARID YAKER : Après avoir discuté du cas français, nous pouvons de nouveau aborder la solidarité internationale.

JEAN-LOUIS FULLSACK : Je distingue deux familles dans les équipements terminaux d'accès avec des durées de vie très différentes : les fixes et les mobiles. Or les seuls à développer un marketing galopant sont les équipements mobiles. L'ère de la 3G vient de débiter alors que les possibilités de la 2G ne sont pas encore complètement exploitées. **En fonctionnant ainsi, on peut considérer que le déchet est programmé.**

Dans les pays du Sud, même la Banque mondiale et l'ONU font la publicité exclusive du mobile. Je suis atterré de voir les institutions onusiennes faire ainsi la promotion d'un produit jetable. Le fixe produit les mêmes services, à l'exception de la mobilité, et mérite d'être promu plus efficacement, y compris dans les pays en développement notamment dans les zones urbaines ou métropolitaines. La téléphonie fixe n'a de surcroît pas besoin de piles.

FARID YAKER : Il faut relativiser votre vision, puisque le mobile a tout de même contribué à la croissance en Afrique. La durée de première utilisation pour un téléphone portable reste de 7 ans au Sénégal contre 18 mois ici...

DE LA SALLE : J'étais à Yaoundé il y a quelques semaines et l'on m'a indiqué que le prix d'un ordinateur acheminé était deux à trois fois plus élevé qu'au départ de France.



F A R I D Y A K E R : Oui, le coût de transport et d'acheminement semble prohibitif et reste un obstacle...

D E L A S A L L E : En inondant le marché africain d'ordinateurs bon marché, ne va-t-on pas obstruer leur propre marché ?

F A R I D Y A K E R : L'Afrique ne produit pas encore d'ordinateurs, mais en assemble.

Pour ne pas entrer en concurrence avec les agences de centre ville, MBS décide de travailler avec des groupements communautaires (pêcheurs, maraîchers) et apporte ainsi une utilité socio-économique immédiate. Les Africains doivent par ailleurs avoir le choix entre des produits neufs et des produits d'occasion reconditionnés, de préférence en Afrique.

J E A N - L O U I S F U L L S A C K : En Afrique, les opérateurs publics travaillent encore avec du matériel analogique des années 70-80. L'entretien de ce matériel obsolète coûte plus cher que l'achat de matériel numérique neuf !

Grâce à nos implantations régionales en France, nous avons pu solliciter des partenaires, notamment des collectivités locales qui financent, au nom de leur éthique, des envois d'ordinateurs ou de fournitures diverses. Nous comblons alors la place encore disponible dans les containers avec nos équipements télécoms ; c'est en travaillant en réseau que nous sommes informés de ces opportunités.

Autre exemple, les agents d'AIR FRANCE ont le droit à un certain poids de « fret », pourquoi ne pas y recourir ? Cette solution répond au moins à l'urgence. Les filières de transport « de masse » s'organisent autrement.

M A R C G A L L A I S : Internethon ouvre la labellisation à ceux qui apporteront aussi des moyens logistiques ou financiers, pour notamment lever cet obstacle du coût du transport.

J E A N - L O U I S F U L L S A C K : Il ne faut pas manquer de penser à compléter les containers envoyés dans un pays ce qui, en outre, permet souvent de monter des projets intégrés.

F A R I D Y A K E R : Nous avons parlé d'associations de solidarité mais nous n'omettons pas le secteur marchand, en concurrence avec les fabricants de neuf. C'est aux acheteurs de décider.

Sigles

C S D P T T Coopération solidarité développement des PTT

D E E E Déchets d'équipements électriques et électroniques